

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN (2)

Numéro SIRET : 21760451100253

POSTE COMPTABLE : COMPTABLE PUBLIC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MSA BUDGET ANNEXE EUROCEANE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	48
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	49
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	51

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	20437

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	21739454

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 240 896,26	4 759 277,03	-26 557,89	A1 -508 177,12
Investissement	3 932 210,21	3 450 590,97 (3)	-26 557,89	A2 -508 177,13
Fonctionnement	1 308 686,05	1 308 686,06 (4)	0,00	A3 0,01

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 1 170 193,63	III + IV 1 701 776,21	B1	531 582,58	
Investissement	I 1 170 193,63	III 1 701 776,21	B2	531 582,58	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	23 405,46
Investissement	A2 + B2	23 405,45
Fonctionnement	A3 + B3	0,01

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 170 193,63
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	28 538,63
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	186 161,55
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	955 493,45
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 701 776,21
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 701 776,21
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	974 057,45	950 652,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 170 193,63	1 701 776,21
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 508 177,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 652 428,21	2 652 428,21
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 044 438,01	1 044 438,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,01
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 044 438,01	1 044 438,01
TOTAL DU BUDGET (4)		3 696 866,22	3 696 866,22

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	752 125,00	28 538,63	25 000,00	25 000,00	53 538,63
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	186 161,55	30 405,45	30 405,45	216 567,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 995 483,00	955 493,45	7 527,00	7 527,00	963 020,45
Total des dépenses d'équipement		4 747 608,00	1 170 193,63	62 932,45	62 932,45	1 233 126,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00	134 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00	134 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 797 608,00	1 170 193,63	196 932,45	196 932,45	1 367 126,08

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		777 125,00	777 125,00	777 125,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		777 125,00	777 125,00	777 125,00

TOTAL	4 797 608,00	1 170 193,63	974 057,45	974 057,45	2 144 251,08
--------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	508 177,13
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 428,21
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	77 944,00		162 326,00	162 326,00	162 326,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 200,00		11 201,00	11 201,00	11 201,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		777 125,00	777 125,00	777 125,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		84 144,00		950 652,00	950 652,00	950 652,00

TOTAL	4 797 608,00	1 701 776,21	950 652,00	950 652,00	2 652 428,21
--------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 428,21
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	173 527,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	297 511,00	0,00	366 370,00	366 370,00	366 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	661 563,00	0,00	441 631,01	441 631,01	441 631,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		959 074,00	0,00	808 001,01	808 001,01	808 001,01
66	Charges financières	34 781,00	0,00	62 910,00	62 910,00	62 910,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		993 855,00	0,00	870 911,01	870 911,01	870 911,01

023	Virement à la section d'investissement (4)	77 944,00		162 326,00	162 326,00	162 326,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 200,00		11 201,00	11 201,00	11 201,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		84 144,00		173 527,00	173 527,00	173 527,00

TOTAL	1 077 999,00	0,00	1 044 438,01	1 044 438,01	1 044 438,01
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 044 438,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
Total des recettes de gestion courante		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,01
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 044 438,01
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	173 527,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	134 000,00	0,00	134 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	53 538,63	0,00	53 538,63
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	216 567,00	777 125,00	993 692,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	963 020,45	0,00	963 020,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 367 126,08	777 125,00	2 144 251,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	508 177,13
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 428,21
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	366 370,00		366 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	441 631,01	0,00	441 631,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	62 910,00	0,00	62 910,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	11 201,00	11 201,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		162 326,00	162 326,00
Dépenses de fonctionnement – Total		870 911,01	173 527,00	1 044 438,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 044 438,01
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 701 776,21	0,00	1 701 776,21
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	777 125,00	777 125,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 201,00	11 201,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		162 326,00	162 326,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 701 776,21	950 652,00	2 652 428,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 652 428,21
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 044 438,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 044 438,00	0,00	1 044 438,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,01
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 044 438,01
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 797 608,00	1 170 193,63	0,00	974 057,45	974 057,45	0,00	974 057,45	2 144 251,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	752 125,00	28 538,63	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	53 538,63
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	186 161,55	0,00	30 405,45	30 405,45	0,00	30 405,45	216 567,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 995 483,00	955 493,45	0,00	7 527,00	7 527,00	0,00	7 527,00	963 020,45
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 747 608,00	1 170 193,63	0,00	62 932,45	62 932,45	0,00	62 932,45	1 233 126,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00		134 000,00	134 000,00		134 000,00	134 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	134 000,00	134 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 797 608,00	1 170 193,63	0,00	196 932,45	196 932,45	0,00	196 932,45	1 367 126,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			777 125,00	777 125,00		777 125,00	777 125,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			777 125,00	777 125,00		777 125,00	777 125,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	508 177,13
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 652 428,21
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 797 608,00	1 701 776,21	950 652,00	950 652,00	2 652 428,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
021	Virement de la section de fonctionnement	77 944,00		162 326,00	162 326,00	162 326,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	6 200,00		11 201,00	11 201,00	11 201,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		777 125,00	777 125,00	777 125,00
Total des recettes d'ordre		84 144,00		950 652,00	950 652,00	950 652,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 652 428,21
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 797 608,00	1 170 193,63	0,00	974 057,45	974 057,45	0,00	974 057,45	2 144 251,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	752 125,00	28 538,63	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	53 538,63
2031	Frais d'études	752 125,00	18 929,63	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	43 929,63
2051	Concessions, droits similaires	0,00	9 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 609,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	186 161,55	0,00	30 405,45	30 405,45	0,00	30 405,45	216 567,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	23 405,45	23 405,45	0,00	23 405,45	23 405,45
21351	Bâtiments publics	0,00	143 300,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 300,25
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	5 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 572,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	5 437,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	10 437,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	31 852,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 852,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 995 483,00	955 493,45	0,00	7 527,00	7 527,00	0,00	7 527,00	963 020,45
2313	Constructions	3 995 483,00	955 493,45	0,00	7 527,00	7 527,00	0,00	7 527,00	963 020,45
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 747 608,00	1 170 193,63	0,00	62 932,45	62 932,45	0,00	62 932,45	1 233 126,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	0,00	134 000,00	134 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	134 000,00	134 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN - MSA BUDGET ANNEXE EUROCEANE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	134 000,00	134 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 797 608,00	1 170 193,63	0,00	196 932,45	196 932,45	0,00	196 932,45	1 367 126,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			777 125,00	777 125,00		777 125,00	777 125,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			777 125,00	777 125,00		777 125,00	777 125,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			777 125,00	777 125,00		777 125,00	777 125,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 797 608,00	1 701 776,21	950 652,00	950 652,00	2 652 428,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
1323	Subv. non transf. Départements	600 000,00	432 000,00	0,00	0,00	432 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 763 464,00	960 290,14	0,00	0,00	960 290,14
13462	Dotation de soutien à l'invest local	350 000,00	309 486,07	0,00	0,00	309 486,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 713 464,00	1 701 776,21	0,00	0,00	1 701 776,21
021	Virement de la section de fonctionnement	77 944,00		162 326,00	162 326,00	162 326,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 200,00		11 201,00	11 201,00	11 201,00
281351	Bâtiments publics	6 200,00		11 201,00	11 201,00	11 201,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		777 125,00	777 125,00	777 125,00
2031	Frais d'études	0,00		777 125,00	777 125,00	777 125,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		84 144,00		950 652,00	950 652,00	950 652,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 077 999,00	0,00	0,00	1 044 438,01	1 044 438,01	0,00	1 044 438,01	1 044 438,01
011	Charges à caractère général (3)	297 511,00	0,00	0,00	366 370,00	366 370,00	0,00	366 370,00	366 370,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	661 563,00	0,00	0,00	441 631,01	441 631,01	0,00	441 631,01	441 631,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		959 074,00	0,00	0,00	808 001,01	808 001,01	0,00	808 001,01	808 001,01
66	Charges financières	34 781,00	0,00		62 910,00	62 910,00		62 910,00	62 910,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		34 781,00	0,00	0,00	62 910,00	62 910,00		62 910,00	62 910,00
Total des dépenses réelles		993 855,00	0,00	0,00	870 911,01	870 911,01	0,00	870 911,01	870 911,01
023	Virement à la section d'investissement	77 944,00			162 326,00	162 326,00		162 326,00	162 326,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 200,00			11 201,00	11 201,00		11 201,00	11 201,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		84 144,00			173 527,00	173 527,00		173 527,00	173 527,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 044 438,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
Total des recettes de gestion des services		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,01
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 044 438,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 077 999,00	0,00	0,00	1 044 438,01	1 044 438,01	0,00	1 044 438,01	1 044 438,01
011	Charges à caractère général (4)	297 511,00	0,00	0,00	366 370,00	366 370,00	0,00	366 370,00	366 370,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60612	Energie - Electricité	250 000,00	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	1 831,00	0,00		1 936,00	1 936,00	0,00	1 936,00	1 936,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	25 680,00	0,00		29 434,00	29 434,00	0,00	29 434,00	29 434,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	661 563,00	0,00	0,00	441 631,01	441 631,01	0,00	441 631,01	441 631,01
6573643	Subv. fonct. fermier et cessionnaire	661 563,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et cessionnaires	0,00	0,00		441 631,01	441 631,01	0,00	441 631,01	441 631,01
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		959 074,00	0,00	0,00	808 001,01	808 001,01	0,00	808 001,01	808 001,01
66	Charges financières	34 781,00	0,00		62 910,00	62 910,00		62 910,00	62 910,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 781,00	0,00		54 910,00	54 910,00		54 910,00	54 910,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		34 781,00	0,00	0,00	62 910,00	62 910,00		62 910,00	62 910,00

VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN - MSA BUDGET ANNEXE EUROCEANE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		993 855,00	0,00	0,00	870 911,01	870 911,01	0,00	870 911,01	870 911,01
023	Virement à la section d'investissement	77 944,00			162 326,00	162 326,00		162 326,00	162 326,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 200,00			11 201,00	11 201,00		11 201,00	11 201,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 200,00			11 201,00	11 201,00		11 201,00	11 201,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		84 144,00			173 527,00	173 527,00		173 527,00	173 527,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	8 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
755	Dédits et pénalités perçus	884 634,00	0,00	573 237,00	573 237,00	573 237,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	33 365,00	0,00	141 201,00	141 201,00	141 201,00
75888	Autres	160 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 077 999,00	0,00	1 044 438,00	1 044 438,00	1 044 438,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 000 000,00									
725943E	CAISSE D'EPARGNE	17/04/2023	17/04/2023	05/11/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,911	EUR	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN - MSA BUDGET ANNEXE EUROCEANE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 933 333,33					133 333,34	54 910,00	0,00	7 947,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 933 333,33					133 333,34	54 910,00	0,00	7 947,50
725943E	N	0,00	A-1	1 933 333,33	14,34	F	Taux fixe à 2.89 %	2,911	133 333,34	54 910,00	0,00	7 947,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 933 333,33					133 333,34	54 910,00	0,00	7 947,50

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 933 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €		15/12/2022
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	15/12/2022
L	Subventions d'investissement qui financent des biens mobiliers, du matériel ou études	5	15/12/2022
L	Subventions d'investissement qui financent des biens immobiliers ou des installations	30	15/12/2022
L	Subventions d'investissement qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	15/12/2022
L	Etudes non suivies d'investissements	5	15/12/2022
L	Frais d'insertion non suivies d'investissements	5	15/12/2022
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences et logiciels métiers	5	15/12/2022
L	Terrains nus	0	15/12/2022
L	Emprise des voiries	0	15/12/2022
L	Terrains aménagés autre que voirie	0	15/12/2022
L	Terrains bâtis	0	15/12/2022
L	Cimetière	0	15/12/2022
L	Bois et Forêts	0	15/12/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	15/12/2022
L	Autres Aménagements et agencements de terrain	0	15/12/2022
L	Constructions - Hotel de ville	0	15/12/2022
L	Constructions - Batiments scolaires	0	15/12/2022
L	Constructions - Batiments culturels et sportifs	0	15/12/2022
L	Constructions - Cimetière	0	15/12/2022
L	Constructions - Autres batiments publics	0	15/12/2022
L	Installations générales, agencements & aménagements des constructions	0	15/12/2022
L	Réseaux de voirie	0	15/12/2022
L	Installation cadélabres, mats, feux et signalisation	0	15/12/2022
L	Matériel roulant de voirie & Espaces verts (Balayeuses / Camion de déneigement...)	10	15/12/2022
L	Autre matériel et outillage de voirie (souffleurs / aspirateurs)	5	15/12/2022
L	Autre installation, matériel et outillage technique	5	15/12/2022
L	Œuvres d'art	0	15/12/2022
L	Véhicules de tourisme et deux-roues (voitures, scooters, vélos)	5	15/12/2022
L	Véhicules utilitaires et assimilés	10	15/12/2022
L	Autocar	15	15/12/2022
L	Matériel informatique scolaires	5	15/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
L	Matériel informatique individuel (PC, écran, périphériques...)	5	15/12/2022
L	Autre matériel informatique - Infrastructure réseaux (serveurs, armoires, autocom...)	7	15/12/2022
L	Matériel de bureaux et mobiliers scolaires (salle de classe, restaurants...)	10	15/12/2022
L	Autre Matériel de bureaux et mobiliers (administratif, petite enfance, centre de loisir...)	10	15/12/2022
L	Matériel de téléphonie	3	15/12/2022
L	Matériel des cuisines (équipements de cuisson, laves vaisselles, armoires réfrigérées...)	10	15/12/2022
L	Matériel salles de spectacles (consoles lumières et son, éclairages...)	10	15/12/2022
L	Matériel des équipements sportifs (but, paniers...)	10	15/12/2022
L	Autres immobilisations - Autres matériels et équipements	5	15/12/2022
L	Biens de faible valeur (montant < à 1500 TTC)	1	15/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
15/12/2022 - DSP	Centre Nautique et de Remise en forme EUROCEANE	RECREA	Société Anonyme	2 155 449,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-508 177,13	-508 177,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	531 582,58	531 582,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	134 000,00	134 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	173 527,00	173 527,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	39 527,00	39 527,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		134 000,00	I 134 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		134 000,00	134 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	134 000,00	134 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**ARRETE - SIGNATURES – BUDGET PRIMITIF 2024 -
BUDGET ANNEXE EUROCEANE**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES : Pour : 14

Contre : 8

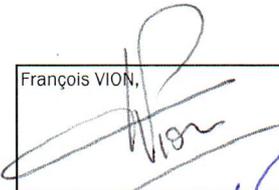
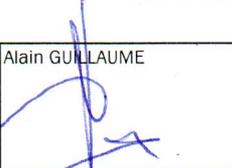
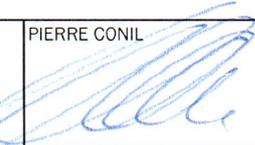
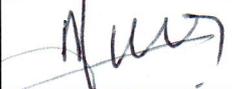
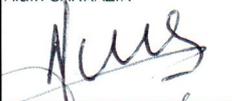
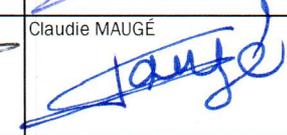
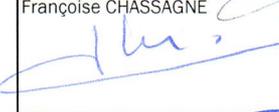
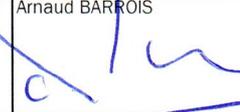
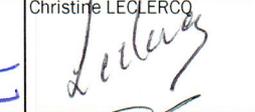
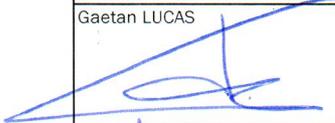
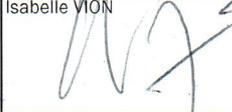
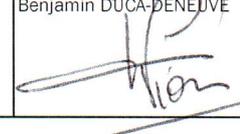
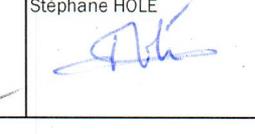
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/24

Présenté par le Maire,
A Mont-Saint-Aignan, le 28/03/2024
Le Maire,

Catherine FLAVIGNY

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Mont-Saint-Aignan,
Les membres du Conseil Municipal

François VION, 	Alain GULLAUME 	Valérie BERTEAU 	PIERRE CONIL 
Martine CHABERT-DUKEN, 	Nicolas CALEMARD 	Laure O'QUIN, 	Pascal MAGOAROU 
Bertrand CAMILLERAPP 	Alain SARRAZIN 	Fabien POISSON 	Claudie MAUGÉ 
Françoise CHASSAGNE 	Gérard RICHARD 	Arnaud BARROIS 	Christine LECLERCO 
Gaetan LUCAS 	Brigitte PETIT 	Marion DIARRA 	Sylvie MICO-CROIZAT 
Stéphanie TOURILLON 	Isabelle VION 	Jérôme BESNARD 	Alexandre RIOU 
Thomas SOULIER 	Nathalie ADRIAN 	Thibault GANCEL 	Carole BIZIEAU 
Cécile GRENIER 	Laurence LECHEVALIER 	Benjamin DUCA-DENEUVE 	Stéphane HOLÉ 



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2024-03-07

**BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE - CENTRE NAUTIQUE ET DE
REMISE EN FORME EUROCÉANE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	25	33

L'an deux mille vingt quatre, le 28 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Catherine FLAVIGNY, Maire.

Etaient présents :

M. François VION, Mme Catherine FLAVIGNY, Mme Martine CHABERT-DUKEN, M. Bertrand CAMILLERAPP, Mme Françoise CHASSAGNE, M. Gaëtan LUCAS, Mme Stéphanie TOURILLON, M. Thomas SOULIER, Mme Cécile GRENIER, Mme Michèle PRÉVOST, M. Alain SARRAZIN, M. Gérard RICHARD, Mme Brigitte PETIT, Mme Isabelle VION, Mme Laurence LECHEVALIER, M. Fabien POISSON, Mme Marion DIARRA, M. Jérôme BESNARD, M. Pierre CONIL, M. Pascal MAGOAROU, Mme Claudie MAUGÉ, Mme Christine LECLERCQ, Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, M. Alexandre RIOU, M. Stéphane HOLÉ.

Etaient excusés et représentés :

M. Nicolas CALEMARD à M. Alain SARRAZIN, Mme Nathalie ADRIAN à M. Gaëtan LUCAS, Mme Valérie BERTEAU à Mme Brigitte PETIT, Mme Laure O'QUIN à Mme Laurence LECHEVALIER, M. Arnaud BARROIS à Mme Catherine FLAVIGNY, M. Thibault GANCEL à Mme Isabelle VION, M. Benjamin DUCA-DENEUVE à M. François VION, Mme Carole BIZIEAU à M. Stéphane HOLÉ.

Secrétaire de séance : Alexandre RIOU

DEL2024-03-07 - Budget primitif 2024 - budget annexe - Centre Nautique et de remise en forme Eurocéane

Rapporteur : Monsieur François VION, Adjoint en charge des Finances et du Développement Durable

VU le rapport de présentation du Budget Primitif 2024 du budget principal et annexe de la Ville ;

VU l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivité Territoriales autorisant les collectivités à reprendre de façon anticipée les résultats provisoires de l'exercice précédent ;

VU la délibération de reprise anticipée des résultats 2023 sur le budget annexe ;

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir les crédits 2024 au budget annexe Eurocéane.

Comme chaque année, le vote du Budget Primitif marque la fin de la préparation budgétaire. Ce budget est l'expression des orientations budgétaires présentées dans le rapport du 22 février dernier (ROB).

Le tableau ci-après synthétise les propositions formulées dans le cadre du Budget annexe "eurocéane" 2024, pour chacune des deux sections. La maquette réglementaire M57 jointe à la délibération détaille ces propositions.

		BP 2024	Réserves	Budget 2024			BP 2024	Reprise N-1	Budget 2024
Fonctionnement dépenses	011 Charges à caractère général	366 370.00		366 370.00	Fonctionnement Recettes	70 Produits des services			
	65 Charges de gestion courante	441 631.00	0.01	441 631.01		74 Dotations et subventions			
	66 Charges financières	62 910.00		62 910.00		75 Autres produits de gestion	1 044 438.00		1 044 438.00
	67 Charges exceptionnelles					76 Produits financier			
	68 Provisionnement					77 Produits exceptionnels			
	TOTAL DEPENSES REELLES	870 911.00	0.01	870 911.01		TOTAL RECETTES REELLES	1 044 438.00	-	1 044 438.00
	042 Opération d'ordre	11 201.00		11 201.00		042 Opération d'ordre			
023 Virement à l'investissement	162 326.00		162 326.00						
TOTAL DEPENSES ORDRE	173 527.00	-	173 527.00	TOTAL RECETTES ORDRE					
TOTAL	1 044 438.00	0.01	1 044 438.01	002 Reprise excédents N-1		0.01	0.01		
				TOTAL	1 044 438.00	0.01	1 044 438.01		

		BP 2024	Reprises N-1 & Reports 2023	Budget 2024			BP 2024	Reprise N-1 & Reports 2023	Budget 2024
Investissement dépenses	16 Remboursement dette	134 000.00		134 000.00	Investissement Recettes	024 Produits des cessions			
	20 Etudes AMO	25 000.00		25 000.00		10 Dotations et fonds propres			
	21 Dépenses d'équipement	7 000.00	23 405.45	30 405.45		13 Subventions d'équipement			
	23 Travaux réhabilitation	7 527.00	-	7 527.00		16 Recours à l'emprunt			
	Reports N-1		1 170 193.63	1 170 193.63		Reports N-1		1 701 776.21	1 701 776.21
	TOTAL DEPENSES REELLES	173 527.00	1 193 599.08	1 367 126.08		TOTAL RECETTES REELLES	-	1 701 776.21	1 701 776.21
	040 Opération d'ordre					040 Opération d'ordre	11 201.00		11 201.00
041	777 125.00	-	777 125.00	041 Opération patrimoniales	777 125.00		777 125.00		
TOTAL DEPENSES ORDRE	777 125.00	-	777 125.00	021 Virement du fonctionnement	162 326.00		162 326.00		
001 Reprise déficit N-1		508 177.13	508 177.13	TOTAL RECETTES ORDRE	950 652.00	-	950 652.00		
TOTAL	950 652.00	1 701 776.21	2 652 428.21	TOTAL	950 652.00	1 701 776.21	2 652 428.21		
TOTAL DEPENSES	1 995 090.00	1 701 776.22	3 696 866.22	TOTAL RECETTES	1 995 090.00	1 701 776.22	3 696 866.22		

Comme pour le budget principal de la Ville, il est proposé de voter le budget annexe 2024 avec une reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2023.

APRÈS en avoir délibéré,

VOTE		VOIX
Pour	25	
Contre	8	M. Pierre CONIL, M. Pascal MAGOAROU, Mme Claudie MAUGÉ, Mme Christine LECLERCQ, Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, M. Alexandre RIOU, Mme Carole BIZIEAU, M. Stéphane HOLÉ.
Abstention	0	
Ne participe pas part au vote	0	

ADOpte les conclusions du rapport qui précède ;

APPROUVE le Budget Primitif du Budget annexe Eurocéane, au titre de l'année 2024, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 044 438,01 € en section de fonctionnement et 3 696 866,22 € en section d'investissement, tel que présenté dans le tableau ci-dessus ;

PREND ACTE de l'affectation provisoire du résultat de l'exercice précédent comme figurant en annexe du budget primitif 2024.

Date de publication : 2 avril 2024
Date de
télétransmission : 2 avril 2024
Date de retour de l'acte : 2 avril 2024
Identifiant de l'acte : 076-217604511-20240328-4576-BF-
1-1

MONT-SAINT-AIGNAN, le 28 mars 2024

Madame Catherine FLAVIGNY, Maire



Le secrétaire de séance
Alexandre RIOU

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

EXECUTION DU BUDGET EUROCEANE - CA 2023

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 308 686,05	1 308 686,06	0,01
	Section d'investissement	3 932 210,21	3 450 590,97	-481 619,24
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)			0,00
	Report en section d'investissement (001)	26 557,89		-26 557,89
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		5 267 454,15	4 759 277,03	-508 177,12
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	Section d'investissement	1 170 193,63	1 701 776,21	531 582,58
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	1 170 193,63	1 701 776,21	531 582,58
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 308 686,05	1 308 686,06	0,01
	Section d'investissement	5 128 961,73	5 152 367,18	23 405,45
	TOTAL CUMULE	1 170 193,63	1 701 776,21	531 582,58
RESULTAT CUMULE SANS LES RESTES A REALISER	Section de fonctionnement	1 308 686,05	1 308 686,06	0,01
	Section d'investissement	3 958 768,10	3 450 590,97	-508 177,13
	TOTAL CUMULE	5 267 454,15	4 759 277,03	-508 177,12

ok le 31/01/2024

Vu le 04/03/2024,
pour attestation des résultats 2023
au titre du compte de gestion provisoire

Le comptable public

Service de Gestion Comptable
de MAROMME DEVILLE

Bruno Anne

Reportis des dépenses d'investissement 2023 - Budget Annexe Eurocéane

N°	Nom enregistrement	l'objet de la ligne	Montant TTC	Reste engagé TTC	Montant HT	Reste engagé HT	le libelle court enveloppe	Article	Chapitre
X000002/2	VENATHEC	VENATHEC TO2 MC DIAG	3 960,00 €	3 300,00 €	1 980,00 €	1 650,00 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000003/1	NOVAM	NOVAM TF	142 282,55 €	118 568,79 €	1 430,38 €	1 192,00 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000005/1	Z ARCHITECTURE	Z ARCHITECTURE TF	294 465,13 €	245 387,61 €	4 595,05 €	3 829,20 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000007/1	R AGENCE - RECIPROK	RECIPROK TF	188 360,39 €	156 966,99 €	495,48 €	412,89 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000020/1	R AGENCE - RECIPROK	RECIPROK REVISIONS	16 030,09 €	13 358,41 €	2 193,43 €	1 827,87 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000021/1	Z ARCHITECTURE	Z ARCHITECTURE REVISIONS	13 672,43 €	11 393,69 €	563,21 €	469,34 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000022/1	NOVAM	NOVAM REVISIONS	7 006,27 €	5 838,56 €	175,33 €	146,10 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000023/1	VENATHEC	VENATHEC REVISIONS	1 651,01 €	1 375,84 €	242,69 €	202,23 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000046/1	R AGENCE - RECIPROK	Etude diagnostic et faisabilité Eurocéa	5 640,00 €	4 700,00 €	5 640,00 €	4 700,00 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000062/1	DET FLUIDES	DET FLUIDES SST RECIPROK	27 840,00 €	23 200,00 €	5 400,00 €	4 500,00 €	FRAIS MO PISCINE	2031	20
X000063/2	ELISATH	Contrôle accès et billetterie -	11 530,80 €	9 609,00 €	11 530,80 €	9 609,00 €	AUT.IMMOS CORPO AUTRES	2051	20
TOTAL DES REPORTS CHAP. 20						28 538,63 €			
X000063/1	ELISATH	Contrôle accès et billetterie -	6 524,40 €	5 437,00 €	6 524,40 €	5 437,00 €	AUT.IMMOS CORPO AUTRES	2188	21
X000063/3	ELISATH	Contrôle accès et billetterie -	19 029,60 €	15 858,00 €	19 029,60 €	15 858,00 €	AUT.IMMOS CORPO AUTRES	2188	21
X000063/4	ELISATH	Contrôle accès et billetterie -	6 686,40 €	5 572,00 €	6 686,40 €	5 572,00 €	AUT.IMMOS CORPO AUTRES	2158	21
X000075/1	DEKALE	21351 - Installation nouvelle Enseigne	3 672,00 €	3 060,00 €	3 672,00 €	3 060,00 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000076/1	T2C	Regard citerneau sur promenade haute -	1 353,60 €	1 128,00 €	1 353,60 €	1 128,00 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000088/1	BRUNET LACHERAY	TS Pédiluve extérieur 21351	2 260,80 €	1 884,00 €	2 260,80 €	1 884,00 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000089/1	LA MAISON DE LA PISCINE	Lignes compétition + sèche-cheveux 2188	19 193,16 €	15 994,30 €	19 193,16 €	15 994,30 €	AUT.IMMOS CORPO AUTRES	2188	21
X000090/1	COUVERTURE ISOLATION MEMBRANE ETANCHEITE	Travaux de terrassement 21351	5 932,28 €	4 943,57 €	5 932,28 €	4 943,57 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000096/1	PASSIFLORE	Amenagement Jardinières 21351	20 678,40 €	17 232,00 €	20 678,40 €	17 232,00 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000099/1	DALKIA	Remplacement masses filtrantes bassins	130 368,00 €	108 640,00 €	130 368,00 €	108 640,00 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000100/1	DALKIA	Rem en état et remplac. déchloraminateur	4 211,62 €	3 509,68 €	4 211,62 €	3 509,68 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
X000122/1	BRUNET LACHERAY	Remplacement vanateur extraction CTA	3 483,60 €	2 903,00 €	3 483,60 €	2 903,00 €	BATIMENTS PUBLICS	21351	21
TOTAL DES REPORTS CHAP. 21						186 161,55 €			
X000029/1	SNEF	LOT 12 SNEF	310 825,50 €	259 021,25 €	119 627,50 €	99 689,59 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23
X000030/1	COUVERTURE ISOLATION MEMBRANE ETANCHEITE	LOT 2 CIME	78 973,45 €	65 811,21 €	23 310,82 €	19 425,69 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23
X000032/1	AUTREFFER	LOT 4 AUTREFFER	135 399,00 €	112 832,50 €	135 399,00 €	112 832,50 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23
X000033/1	MENUISERIE DEVILLOISE	LOT 5 MENUISERIE DEVILLOISE	126 026,87 €	105 022,39 €	90 092,46 €	75 077,05 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23
X000034/1	LEGOUPIL AMENAGEMENT MALITOURNE	LOT 6 LEGOUPIL	60 738,83 €	50 615,69 €	2 621,77 €	2 184,80 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23
X000035/1	LEGOUPIL AMENAGEMENT MALITOURNE	LOT 7 LEGOUPIL	210 867,20 €	175 722,67 €	42 383,18 €	35 319,32 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23
X000036/1	DESIGN CONSTRUCTION ET RENOVATION	LOT 8 DCR	816 000,00 €	680 000,00 €	10 586,81 €	8 822,34 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23

Code	Description	Lot	Quantité	Unité	Montant HT	Montant TTC	Code
X000037/1	DDS PEINTURE	LOT 10 DDS	47 382,74 €		39 652,28 €	8 778,60 €	2313
X000038/1	NAVIC	LOT 11 NAVIC	335 704,80 €		279 754,00 €	7 373,40 €	2313
X000040/1	BRUNET LACHERAY	LOT 13 BRUNET	86 019,91 €		71 683,26 €	2 860,07 €	2313
X000041/1	BRUNET LACHERAY	LOT 14 BRUNET	148 129,32 €		123 441,10 €	22 452,06 €	2313
X000042/1	GUIBAN	LOT 15 GUIBAN	285 120,00 €		237 600,00 €	39 574,58 €	2313
X000043/1	CIFFA SYSTEMES	LOT 16 CIFFA	100 099,20 €		83 416,00 €	100 099,20 €	2313
X000053/1	SK ETANCHEITE	LOT 2 SST SK ETANCHEITE	23 500,00 €		23 500,00 €	2 057,60 €	2313
X000054/1	ROTROU JEAN MICHEL	LOT 13 SST ROTROU	46 740,00 €		46 740,00 €	8 680,00 €	2313
X000060/1	AZ ISOL	LOT 13 SST AZ ISOL	23 859,00 €		23 859,00 €	13 875,00 €	2313
X000061/1	FLH ENERGIE	LOT 13 SST FLH	7 629,33 €		7 629,33 €	2 288,80 €	2313
X000067/1	DIECO	LOT 1 DIECO	9 100,62 €		9 100,62 €	9 100,62 €	2313
X000070/1	MULET	LOT 2 SST MULET	1 628,79 €		1 628,79 €	1 628,79 €	2313
X000072/1	ANGER NETTOYAGE	OT 17 ANGER NETTOYAGE	27 301,50 €		22 751,25 €	27 301,50 €	2313
X000077/1	T2C	LOT 1 T2C AVENANT 1	72 244,01 €		60 203,34 €	72 244,01 €	2313
X000078/1	COUVERTURE ISOLATION MEMBRANE ETANCHEITE	LOT 2 CIME AVENANT 1	3 829,99 €		3 191,66 €	3 829,99 €	2313
X000079/1	ALUMINIUM VERRE ACIER AVA	LOT 3 AVA AVENANT 1	17 789,77 €		14 824,81 €	17 789,77 €	2313
X000080/1	LEGOUPIL AMENAGEMENT MALITOURNE	LOT 6 LEGOUPIL AVENANT 1	25 877,84 €		19 898,20 €	15 508,45 €	2313
X000081/1	DESIGN CONSTRUCTION ET RENOVATION	LOT 8 DCR AVENANT 1	38 089,24 €		31 741,03 €	38 089,24 €	2313
X000082/1	NAVIC	LOT 11 NAVIC AVENANT 1	9 907,20 €		8 256,00 €	9 907,20 €	2313
X000083/1	DDS PEINTURE	LOT 10 DDS AVENANT 1	16 340,41 €		13 617,01 €	16 340,41 €	2313
X000084/1	SNEF	LOT 12 SNEF AVENANT 1	77 749,22 €		64 791,02 €	77 749,22 €	2313
X000085/1	SNEF	LOT 12 SNEF AVENANT 2	70 478,41 €		58 732,01 €	70 478,41 €	2313
X000086/1	BRUNET LACHERAY	LOT 13 BRUNET AVENANT 1	14 285,20 €		11 904,33 €	14 285,20 €	2313
X000087/1	GUIBAN	LOT 15 GUIBAN AVENANT 1	6 793,20 €		5 661,00 €	6 793,20 €	2313
X000092/1	AUTREFER	LOT 4 AUTREFER AVENANT 1	29 646,00 €		24 705,00 €	29 646,00 €	2313
X000102/1	T2C	T2C REVISIONS LOT 1	1 196,35 €		996,96 €	1 196,35 €	2313
X000103/1	COUVERTURE ISOLATION MEMBRANE ETANCHEITE	CIME REVISIONS LOT 2	612,01 €		510,01 €	612,01 €	2313
X000104/1	ALUMINIUM VERRE ACIER AVA	AVA REVISIONS LOT 3	209,41 €		174,51 €	209,41 €	2313
X000105/1	AUTREFER	AUTREFER REVISIONS LOT 4	2 883,31 €		2 402,76 €	2 883,31 €	2313
X000106/1	MENUISERIE DEVILLOISE	MENUISERIE DEVILLOISE REVISIONS LOT 5	2 701,39 €		2 251,16 €	2 701,39 €	2313
X000107/1	LEGOUPIL AMENAGEMENT MALITOURNE	LEGOUPIL REVISIONS LOT 6	535,22 €		446,02 €	535,22 €	2313
X000108/1	LEGOUPIL AMENAGEMENT MALITOURNE	LEGOUPIL REVISIONS LOT 7	1 252,31 €		1 043,59 €	1 252,31 €	2313
X000109/1	DESIGN CONSTRUCTION ET RENOVATION	DCR REVISIONS LOT 8	2 676,98 €		2 230,82 €	2 676,98 €	2313
X000110/1	GAMM	GAMM REVISIONS LOT 9	182,38 €		151,98 €	182,38 €	2313
X000111/1	DDS PEINTURE	DDS REVISIONS LOT 10	1 034,48 €		862,07 €	1 034,48 €	2313
X000112/1	NAVIC	NAVIC REVISIONS LOT 11	785,39 €		654,49 €	785,39 €	2313
X000113/1	SNEF	SNEF REVISIONS LOT 12	9 525,44 €		7 937,87 €	9 525,44 €	2313
X000114/1	BRUNET LACHERAY	BRUNET REVISIONS LOT 13	2 067,26 €		1 722,72 €	2 067,26 €	2313

X000115/1	BRUNET LACHERAY	BRUNET REVISIONS LOT 14	1 447,57 €	1 206,31 €	1 447,57 €	1 206,31 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23	
X000116/1	GUBAN	GUBAN REVISIONS LOT 15	2 106,96 €	1 755,80 €	2 106,96 €	1 755,80 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23	
X000117/1	CIFFA SYSTEMES	CIFFA REVISIONS LOT 16	4 548,53 €	3 790,44 €	4 548,53 €	3 790,44 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23	
X000118/1	ANGER NETTOYAGE	ANGER NETTOYAGE REVISIONS LOT 17	1 240,58 €	1 033,82 €	1 240,58 €	1 033,82 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23	
X000120/1	DALKIA	Travaux sécurisation Eurocéane	12 269,40 €	10 224,50 €	12 269,40 €	10 224,50 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23	
X000121/1	DALKIA	Modifications électriques Eurocéane	45 114,74 €	37 595,62 €	45 114,74 €	37 595,62 €	TRAVAUX PISCINE	2313	23	
TOTAL DES REPORTS CHAP. 23							956 493,45 €			
TOTAL DES REPORTS DE DEPENSES - BUDGET EUROCEANE							1 170 193,63 €			

Catherine FLAVIGNY

Le Maire,





Reports des Recettes d'investissement 2023 - Budget Annexe Eurocéane

N°	Nom d'enregistrement	l'objet de la ligne	Montant TTC	Reste engagé TTC	Montant HT	Reste engagé HT	le libelle court enveloppe	Article	Chapitre
X000001/1	METROPOLE ROUEN NORMANDIE	MRN FAGIP TRVX PISCINE DES COQUETS	1 278 398,00	511 359,14	1 278 398,00	511 359,14	MRN - FAGIP - SUBV TRAVAUX	13251	13
X000002/1	METROPOLE ROUEN NORMANDIE	MRN FACIL TRVX PISCINE DES COQUETS	641 330,00	448 931,00	641 330,00	448 931,00	MRN - FACIL - SUBV TRAVAUX	13251	13
X000003/1	PREFECTURE DE SEINE MARITIME	PREF DSIL TRVX PISCINE DES COQUETS	442 123,00	309 486,07	442 123,00	309 486,07	PREF - DSIL - SUBV TRAVAUX	13462	13
X000004/1	DEPARTEMENT SEINE MARITIME	DEPT - SUBV REHABILITATION EUROCEANE	720 000,00	432 000,00	720 000,00	432 000,00	DEPT - SUBV TRAVAUX	1323	13
TOTAL DES REPORTS CHAP. 13			1 701 776,21 €	1 701 776,21 €					

Catherine FLAVIGNY

C. Flavy
Le Maire.





CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2024-03-04

REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 2023 - BUDGET

ANNEXE EUROCÉANE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	25	33

L'an deux mille vingt quatre, le 28 mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Catherine FLAVIGNY, Maire.

Etaient présents :

M. François VION, Mme Catherine FLAVIGNY, Mme Martine CHABERT-DUKEN, M. Bertrand CAMILLERAPP, Mme Françoise CHASSAGNE, M. Gaëtan LUCAS, Mme Stéphanie TOURILLON, M. Thomas SOULIER, Mme Cécile GRENIER, Mme Michèle PRÉVOST, M. Alain SARRAZIN, M. Gérard RICHARD, Mme Brigitte PETIT, Mme Isabelle VION, Mme Laurence LECHEVALIER, M. Fabien POISSON, Mme Marion DIARRA, M. Jérôme BESNARD, M. Pierre CONIL, M. Pascal MAGOAROU, Mme Claudie MAUGÉ, Mme Christine LECLERCQ, Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, M. Alexandre RIOU, M. Stéphane HOLÉ.

Etaient excusés et représentés :

M. Nicolas CALEMARD à M. Alain SARRAZIN, Mme Nathalie ADRIAN à M. Gaëtan LUCAS, Mme Valérie BERTEAU à Mme Brigitte PETIT, Mme Laure O'QUIN à Mme Laurence LECHEVALIER, M. Arnaud BARROIS à Mme Catherine FLAVIGNY, M. Thibault GANCEL à Mme Isabelle VION, M. Benjamin DUCA-DENEUVE à M. François VION, Mme Carole BIZIEAU à M. Stéphane HOLÉ.

Secrétaire de séance : Alexandre RIOU

DEL2024-03-04 - Reprise anticipée des résultats prévisionnels 2023 - Budget Annexe Eurocéane

Rapporteur : Monsieur François VION, Adjoint en charge des Finances et du Développement Durable

VU l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le compte de gestion provisoire 2023 validé par le trésorierier ;

CONSIDERANT la nécessité de reprendre de façon anticipée les résultats 2023 pour équilibrer le budget primitif 2024 ;

L'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote du Conseil Municipal sur le Compte Administratif présenté par le Maire avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice clos après production par le comptable du compte de gestion.

Le Compte Administratif permet la détermination des résultats de l'exercice : celui de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement mais ces résultats peuvent être repris seulement en totalité par anticipation avec les restes à réaliser dès le Budget Primitif 2024.

Conformément à l'article L. 2311-5 du CGCT autorisant la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, avant adoption du compte administratif, il est proposé de reprendre au budget primitif 2024 les résultats 2023 prévisionnels validés par le comptable assignataire comme indiqué dans l'annexe ci-jointe.

Les comptes de gestion provisoires de l'exercice 2023 du budget annexe eurocéane font apparaître un résultat de fonctionnement d'un centime et un résultat d'investissement déficitaire de 508 177,13 € auquel il faut ajouter un solde excédentaire de restes à réaliser de 531 582,58 €.

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	1 308 686.05	1 308 686.06	0.01
	Section d'investissement	3 932 210.21	3 450 590.97	-481 619.24
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)			0.00
	Report en section d'investissement (001)	26 557.89		-26 557.89
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 308 686.05	1 308 686.06	0.01
	Section d'investissement	3 958 768.10	3 450 590.97	-508 177.13
	TOTAL CUMULE	5 267 454.15	4 759 277.03	-508 177.12
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2024	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	1 170 193.63	1 701 776.21	531 582.58
RESULTAT CUMULE avec RAR	Section de fonctionnement	1 308 686.05	1 308 686.06	0.01
	Section d'investissement	5 128 961.73	5 152 367.18	23 405.45
	TOTAL CUMULE	1 170 193.63	1 701 776.21	531 582.58

APRÈS en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 du Budget annexe "Eurocéane", qui s'élève à 0.01€ ;

APPROUVE le résultat prévisionnel de la section d'investissement de l'exercice 2023 du Budget annexe "Eurocéane", qui s'élève à - 508 177,13 € ;

APPROUVE la liste des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes tels que figurant sur les états détaillés, soit un solde excédentaire de 531 582,58 € ;

PRECISE que les résultats énoncés ci-dessus seront repris au budget primitif 2024 du budget eurocéane.

Date de publication : 2 avril 2024
Date de télétransmission : 2 avril 2024
Date de retour de l'acte : 2 avril 2024
Identifiant de l'acte : 076-217604511-20240328-4586-DE-1-1

MONT-SAINT-AIGNAN, le 28 mars 2024

Madame Catherine FLAVIGNY, Maire



Le secrétaire de séance
Alexandre RIOU

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.